



# Inscriptions 2017-2018

Bienvenue au SAM Subaquatique !

Le dossier que vous venez de télécharger comprend l'ensemble des pièces nécessaires à votre inscription:

- ✓ La fiche Adhérent SAM Subaquatique
- ✓ 1 exemplaire de certificat médical à faire remplir. Ci-dessous médecins habilités à établir votre certificat médical.

PRATIQUE	PUBLIQUE	CONDITIONS	MEDECIN
Exploration	Enfants	Inférieurs à 14 ans	Médecin Fédéral ou Médecin Spécialisé*
		12 ou 13 ans et titulaires du N1	Tout Médecin
	Adultes	Plongeurs air et nitrox	Tout Médecin
N.A.P	Adultes	Compétition	Médecin Fédéral ou Médecin Spécialisé*
		Plongeur de Bronze, Argent et Or	Médecin Fédéral ou Médecin Spécialisé*
	Adultes	Niveaux P1, P2 et P3	Tout Médecin
		Qualification PA12 à PA60	Tout Médecin
		Brevets Nitrox	Tout Médecin
		Guide de Palanquée N4	Médecin Fédéral, Spécialisé* ou de Sport**
		Brevets d'enseignement d'Initiateur à Instructeur National	Médecin Fédéral, Spécialisé* ou de Sport**
Encadrement et Enseignement	Adultes	Encadrement et Enseignement air ou Nitrox	Tout Médecin

\* Médecin Spécialisé : Médecin titulaire du Diplôme Universitaire de médecine de plongée, de plongée professionnelle, de médecine subaquatique ou d'un diplôme interuniversitaire de médecine subaquatique et hyperbare.

\*\* Médecin de Sport : Médecin titulaire du C.E.S du sport (capacité ou diplôme universitaire

**Merci de fournir une copie de votre certificat médical et de conserver votre original**

- ✓ La liste des médecins fédéraux de la commission médicale atlantique sud
- ✓ 1 autorisation parentale pour les mineurs
- ✓ Le tableau des cotisations
- ✓ Le Règlement Intérieur

**Votre dossier devra être déposé complet** sur le stand du SAM Subaquatique lors de la journée SAM Expo, le samedi 2 septembre 2017, ou au secrétariat les jeudi 7, 14 et 21 septembre 2017 à partir de 19h00.

**Il devra être composé de :**

- ✓ *La fiche Adhérent SAM Subaquatique accompagnée d'1 photo d'identité (inscrivez votre nom au dos)*
- ✓ *La copie de votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée*
- ✓ *1 autorisation parentale pour les moins de 18 ans*
- ✓ *Si vous êtes déjà pratiquant la copie de votre dernier diplôme ou de votre carte de niveau, ainsi que celle de votre licence.*
- ✓ *Du règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de "SAM SUBAQUATIQUE"*

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE**

N'hésitez pas à nous contacter par mail à [samsub@neuf.fr](mailto:samsub@neuf.fr) pour toute information complémentaire.



**S.A.M SUBAQUATIQUE**

Maison des Associations - 55 Av du M<sup>al</sup> de Latte de Tassigny - 33700 Mérignac

E-mail : [samsub.merignac@gmail.com](mailto:samsub.merignac@gmail.com) - Site : <http://samsub.free.fr>

AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET SPORTS SOUS-MARINS SOUS LE NUMÉRO : 02 33 0042 - SIRET 328 146 659 00011



# Fiche Adhérent SAM Subaquatique

Photo  
d'identité

Mme  Mr Nom

Prénom

--

N° de licence  
(réservé au club)

Date d'entrée  
(réservé au club)

--

Né(e) le  A  Dept

Adresse

Code Postal  Ville

Tél. Domicile  Tel.   
Mobile

Email

Profession  Ville du lieu de travail

## Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom/Prénom  Tél.  Lien de parenté   
Nom/Prénom  Tél.  Lien de parenté

Allergie(s) connue(s)

Antécédents médicaux liés à la plongée :

## Vos Brevets

FFESSM	<input type="checkbox"/> Bronze	<input type="checkbox"/> Argent	<input type="checkbox"/> Or		
	<input type="checkbox"/> P1	<input type="checkbox"/> P2	<input type="checkbox"/> P3	<input type="checkbox"/> P4	<input type="checkbox"/> P5
	<input type="checkbox"/> PA12	<input type="checkbox"/> PA20	<input type="checkbox"/> PE40	<input type="checkbox"/> PA40	<input type="checkbox"/> PE60
	<input type="checkbox"/> E1	<input type="checkbox"/> E2	<input type="checkbox"/> E3	<input type="checkbox"/> E4	<input type="checkbox"/> IR
	<input type="checkbox"/> Nitrox	<input type="checkbox"/> Nitrox Confirmé			<input type="checkbox"/> IN
Apnée	<input type="checkbox"/> A1	<input type="checkbox"/> A2	<input type="checkbox"/> A3	<input type="checkbox"/> A4	
	<input type="checkbox"/> IE1	<input type="checkbox"/> IE2			
RIFA	<input type="checkbox"/> RIFAP	<input type="checkbox"/> RIFAA	<input type="checkbox"/> RIFANAP		
BIO	<input type="checkbox"/> PB1	<input type="checkbox"/> PB2	<input type="checkbox"/> FB1	<input type="checkbox"/> FB2	<input type="checkbox"/> FB3
	<input type="checkbox"/> ANTEOR	<input type="checkbox"/> TIV			
CMAS	<input type="checkbox"/> 1*	<input type="checkbox"/> 2*	<input type="checkbox"/> 3*		
PADI	<input type="checkbox"/> OWD	<input type="checkbox"/> AOWD	<input type="checkbox"/> Rescue Diver	<input type="checkbox"/> Dive Master	
Brevets Autres Organismes					

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter. D'autre part je déclare avoir connaissance des risques éventuels liés à la pratique de la plongée sous-marine en scaphandre autonome.

Je prends note être tenue responsable de l'état du matériel que j'aurai emprunté durant les activités pratiquées au sein du club SAM Subaquatique

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le licencié

ou  La mère  Le père  Le tuteur



# Cotisations 2017-2018

Nouvel adhérent	205 €
Renouvellement d'adhésion	145 €
Adhésion passager	145 €
Enfant -15 ans	105 €
Dirigeant, Encadrant, Equipe matériel, Adhérent du conseil des anciens	105 €

**Date Limite de paiement réinscription**

**Jeudi 28 Octobre 2017**



**S . A . M S U B A Q U A T I Q U E**

Maison des Associations - 55 Av du M<sup>o</sup> de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac

E-mail : [samsub.merignac@gmail.com](mailto:samsub.merignac@gmail.com) - Site : <http://samsub.free.fr>

AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET SPORTS SÔUS-MARINS SOUS LE NUMÉRO : 02 33 0042 – SIRET 328 146 659 00011

Je soussigné Docteur

- Médecin diplômé de médecine subaquatique  
 Médecin du sport(\*)

- Médecin fédéral n°  
 Autre(\*)

(\*) qui ne peuvent pas signer ce document pour les jeunes de 8 à 14 ans et pour les plongeurs handicapés. Pour les pathologies à évaluer signalées par une étoile (\*) sur la liste des contre indications, seul le médecin fédéral a compétence pour signer le certificat.

Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né(e) le \_\_\_\_\_  
Demeurant \_\_\_\_\_

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

- à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir  
     sauf : \_\_\_\_\_  
 à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines) \_\_\_\_\_  
 à la préparation et au passage du brevet suivant : \_\_\_\_\_

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

- de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) : \_\_\_\_\_

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

- de l'ensemble des activités fédérales de loisir  
     sauf \_\_\_\_\_  
 à la préparation et au passage du brevet P1 \_\_\_\_\_  
 des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) : \_\_\_\_\_

Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

- 6 mois       1 an

- Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) : \_\_\_\_\_

Nombre de case(s) cochée(s) :  (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM

Fait à

le

Signature et cachet

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>

**CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME**

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale et de Prévention Régionale, puis en appel, à la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

	<b>Contre indications définitives</b>	<b>Contre indications temporaires</b>
<b>Cardiologie</b>	Cardiopathie congénitale Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillés Maladie de Rendu-Osler Valvulopathies(*)	Hypertension artérielle non contrôlée Coronaropathies : à évaluer(*) Péricardite Traitement par anti-arythmique : à évaluer(*) Traitement par bêta-bloquants par voie générale ou locale : à évaluer (*) Shunt D G découvert après accident de décompression à symptomatologie cérébrale ou cochléo-vestibulaire(*)
<b>Oto-rhino-laryngologie</b>	Cophose unilatérale Évidement pétromastoïdien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Déficit audio. bilatéral à évaluer (*) Otosphigiose opérée Fracture du rocher Destruction labyrinthique uni ou bilatérale Fistule péri-lymphatique Déficit vestibulaire non compensé	Chirurgie otologique Épisode infectieux Polypose nasosinusienne Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un vertige alterno-barique Crise vertigineuse ou au décours immédiat d'une crise Tout vertige non étiqueté Asymétrie vestibulaire sup. ou égale à 50% (6 mois) Perforation tympanique (et aérateurs trans-tympaniques) Barotraumatismes de l'oreille interne ADD labyrinthique +shunt D-G : à évaluer(*)
<b>Pneumologie</b>	Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Asthme : à évaluer (*) Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse, même opéré : à évaluer(*) Chirurgie pulmonaire	Pathologie infectieuse Pleurésie Traumatisme thoracique
<b>Ophthalmologie</b>	Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde, ou de la papille, non stabilisées, susceptibles de saigner Kératocône au delà du stade 2 Prothèses oculaires ou implants creux Pour les N3, N4, et encadrants : vision binoculaire avec correction <5/10 ou si un œil <1/10, l'autre <6/10	Affections aigues du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois Phacoémulsification-trabéculectomie et chirurgie vitro-rétinienne : 2 mois Greffé de cornée : 8 mois Traitement par bêta bloquants par voie locale : à évaluer(*)
<b>Neurologie</b>	Épilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique Incapacité motrice cérébrale	Traumatisme crânien grave à évaluer
<b>Psychiatrie</b>	Affection psychiatrique sévère Éthylosme chronique	Traitement antidépresseur, anxiolytique, par neuroleptique ou hypnotique Alcoolisation aiguë
<b>Hématologie</b>	Thrombopénie périphérique, thrombopathies congénitales. Phlébites à répétition, troubles de la crase sanguine découverts lors du bilan d'une phlébite. Hémophiles : à évaluer (*)	Phlébite non explorée
<b>Gynécologie</b>		Grossesse
<b>Métabolisme</b>	Diabète traité par insuline : à évaluer (*) Diabète traité par antidiabétiques oraux (hormis biguanides)	Tétanie / Spasmophilie
	Troubles métaboliques ou endocriniens sévères	
<b>Dermatologie</b>	Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou vasculaire	
<b>Gastro-Entérologie</b>	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro-œsophagien à évaluer
<b>Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication</b>		
La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen		
<b>Toutes les pathologies affectées d'un (*) doivent faire l'objet d'une évaluation, et le certificat médical de non contre-indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral</b>		
<b>La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un Médecin Fédéral ou d'un médecin spécialisé selon le règlement intérieur de la C.M.P.N.</b>		

Liste des Médecins Féderaux au 1.1.2017							
Dp t	N° Fed	NOM	Prénom	Spécialité	Adresse prof.	Tel W. Fax e-mail	
				retr. ou *	s retraités ou qui ne font pas de visites médicales (*)		
16	206	<b>BOURRIQUEN</b>	Jean Pierre	MG	Allée Rosland - 16470 ST MICHEL	05 45 91 42 25 05 45 91 31 97	
16	2218	<b>BURES</b>	Eric	ARE	Clinique St Joseph-51 Av Wilson-16000 Angoulême	05.45.38.67.00	
16	2197	<b>DANDELOT</b>	Bernard	MG	1 r. des Hêtres-16100 Chateaubernard	05.45.32.54.64	
16	2193	<b>FREDERIC</b>	Pascal	MG	22 r. Léonard IARRAUD-16400 LA COURONNE	06.84.35.24.94	
16	2152	<b>SIMON</b>	Philippe	Chir	Ctr Hospit.- 15 r de l'Hopital - BP71 - 16700 RUFFEC	05.45.29.50.80 05.45.29.50.88	
17	203	<b>BIZERE</b>	André	retr.	MG	06.11.65.71.84	
17	211	<b>CREPEAU</b>	Alain	retr.	MG		
17	2129	<b>DEDECKER</b>	Philippe		13, rue Saint Pierre - 17100 SAINTES	05 46 74 06 11	
17		<b>EYRAUD</b>	Jean	MG	67, av Jean Jaurès, 17560 BOURCEFRA NC	05 46 85 21 24	
17	2147	<b>FAVROULT</b>	France	ORL	Ctr ORL, 26 r.du Moulin des Justices, 17138 PUILBOREAU	05.46.00.77.25 05.46.00.77.26	
17	2122	<b>FEYDIT</b>	Patrick	MG	3 r. des Moulinades. 17530 ARVERT	05 46 36 41 97	
17	2124	<b>FRECHE</b>	Bernard	MG	10 r. Paul Météadier-17200 ROYAN	05.46.05.22.24	
17	2203	<b>GEFFROY</b>	Morgane	MG	Res de L'Abbaye-97 r Gautier-17000 SAINTES	05.46.74.40.04	
17	2192	<b>GURRUCHATEGUI</b>	Laurence	MG	10 Av Fr Mitterrand-17137 L'HOUUMEAU	05.46.50.90.05	
17	236	<b>KLOZZ</b>	Hubert	MG	1 r. des Glycines-17100 SAINTES	05 46 93 69 69 05 46 93 35 24	
17	239	<b>LE ROY</b>	Denis	*	CARDIO	06.75.75.49.59	
17	2206	<b>LEYNAUD</b>	Dominique	MG	155 bis Av. De Gaulle-17430-Tonnay-Charente	05.46.88.05.90	
17	2209	<b>MERLAUD</b>	Claire	urg.	222 Av. de Rochefort-Clin.que Pasteur-17200 ROYAN	05.46.22.23.75	
17	2210	<b>MERLAUD</b>	Luc	Chir ortho	222 Av. de Rochefort- Clinique Pasteur-17200 ROYAN	05.46.22.24.63	
17	2168	<b>PAITEL</b>	J. François	Oncö	See Oncologie-CH La Rochelle- r. Dr Schweitzer-17019 La Rochelle cedex	05.46.45.88.67 05.46.45.88.68	
17	2116	<b>PERROT</b>	Jean Pierre	*	CARDIO	6 bis r. Bouquereau-17000 La Rochelle	
17	2170	<b>PARLIER (de)</b>	Philippe	MG	94 Brd Albert 1er - 17200 ROYAN	05.46.05.47.23 05.46.08.01.03	
17	2226	<b>PRINCEILLE</b>	J. François	MG	114 Av. Frédéric GARNIER-17640 VAUXMER	05.46.76.21.30	
17	2100	<b>REVERSAC</b>	Philippe	MG	17, Place du Marché - 17400 St JEAN d'ANGELY	05 46 59 06 14 05 46 59 05 18	
17	2199	<b>RUART</b>	Salif	*	MG	24 r. de la Corvette-17440 AYTRE	06.63.46.81.40
19	2112	<b>BESTIERS</b>	Christophe	BIO	12, rue M. Berthelot BP19 - 19101 BRIVES	05 55 74 24 15 05 55 74 18 60	
19	215	<b>DALEGRE</b>	François	MG	5, rue de la Prairie - 19200 USSEL	05 55 72 26 11 05 55 96 29 29	
19	2221	<b>LAJOIE</b>	Philippe	MG	4 Pl. de l'Eglise-19270 USSAC	05.55.86.97.41 idem	
19	2189	<b>QUILLOT</b>	Marc	chir plast	Res. Le Louvre-2Brd Edouard Lachaud-19100 BRIVE	05.55.17.03.28 05.55.18.90.69	
23	270	<b>MANCINI</b>	Jean Marc	MG	55, Av du Berry - 23000 GUERET	05 55 52 71 07 05 55 81 95 37	
24	2163	<b>AMAT</b>	Elisabeth	BIO, hémato, immuno	80 Av. Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX	05.53.45.52.42 05.53.45.52.41	
24	2166	<b>BOUSQUET</b>	Pierre	MG	5 r de la Liberté- 19520 CUBLAC	05.53.50.04.80 05.53.51.88.24	
24	2137	<b>CHARRIER</b>	Liliane	M Urgentiste	C. H. Pergueux Samu, 80 Av. G Pompidou, 24000 PERIGUEUX		
24	209	<b>COGNET</b>	Alain	MG	CCRF la lande-59 rte St Astier-24420 Annesse et Beau lieu	05.53.35.52.78	
24	219	<b>DOOM</b>	Jean Claude	MG	Centre Hospitalier de LANMARY - 24420 ANTONNE	05 53 03 88 88 05 53 03 88 69	

Dp t	N° Fed	NOM	Prénom	Spécialité	Adresse prof:	Tel W.	Fax	e-mail
24	2205	LAVAL	Philippe	MG	Cet Médical 2 AV. G Pompidou-24000 PERRIGUEUX Espace Agora - 24750 BOULAZAC	05.53.08 65.37	05.53.08 65.37	
24	281	NERCAM-ROUZY	Catherine	MG	BP740 - 24107 BERGERAC cedex 3 ch. de l'église -33650 SAUCATS	05.53.35.73.45	05.53.35.73.49	
24	2184	SABOURET	Bruno	MG	70, Av. Raymond Poincaré - 33380 BIGANOS	05.53.57.51.58	05.53.27.27.19	
33	201	BARRABES	Michel	MG	60 Av. Gal Ch De Gaulle-33260 La Teste de Buch Bat F Rés. du Lac 33600 BORDEAUX	05 56 72 23 01		
33	202	BARRAU	Joël *	MG	05 56 43 10 36	05 56 29 13 33		
33	2173	BOULAIS	Gilles	MG	05 56 55 65 59	05 56 55 65 60		
33	2140	BOULET	Jean-Michel	MG	05 56 43 11 21 62			
33	292	BOURDIER- MARCHASSON	Isabelle	Gériatrie	05 56 42 23 80	05 57.52.84.16		
33	2154	BOUSCAU-FAURE	Frédéric	ORL	05 57.00.17.10	05 56.47.99.46		
33	2225	CABRERAS	Céline	MG	175 Av Libération-33110 le BOUSCAT	05.56.08.95.55		
33	207	CALIOT	Philippe	ORL	326 av. Thiiers - 33100 BORDEAUX	05 57 77 67 79	05 56 32 92 16	
33	2198	CHOLLET	Olivier	ORL	18 Av. du Bourgailh-33600 PESSAC	05.57.00.01.02		
33	271	COUVIN	Patrick	MG	9r. Du 11 nov.1918 - 33560 CARBON BLANC	05 56 06 96 78	05 56 06 87 74	
33	2191	d'ANDIGNE	Eric	*	05 56.84.74.62	05 56.84.74.61		
33	2177	DARDARE	Eric	URG	Service Urgences-HAARP-CS80002-333882Villeneuve d'Ornon cedex	05.56.84.74.47	05.56.84.74.11	
33	2123	DENIS	Marc	ARE	HAARP-351 rte de Toulouse-33140 Villenave d'Ornon	05 56 43 71 11	05 56 84 98 95	
33	2160	DEVAURE	Yves	GYN	4, rue Ed.Lalane - 33260 LA TESTE	05.56.81.48.97	05.56.01.20.66	
33	2107	DURETZ	Marco	ARE	277 r de Turenne BORDEAUX	06.27.43.35.97		
33	263	FIGUE	Jacques *	retr.	Clinique Bordeaux Nord - 13, rue C.Boucher - 33300 BORDEAUX	05 56 43 71 11	05 56 84 98 95	
33	2194	FOURCADE	J. Pierre	M. Physique	51 r. de la Paix-33140 Villeneuve d'Ornon	05.57.81.77.69		
33	227	GARRIGUE	Serge *	retr.	Clin. St Augustin - 114 Av. d'Arès - 33000 Bordeaux	05 57 55 34 70		
33	2220	GOURRIN	Emilie	MG	37 route des Brengues-33590 TALAIRS	05.56.96.97.19		
33	228	GAUCHE	Bernard	ARE	3 r. Riaud-33700 Mérignac	05 57 55 34 70		
33	2157	HA	Jean Christophe	ARE	Hopital privé St Martin-Allée des Tulipes-33600 PESSION	05.56.46.67.84	06.08.92.77.25	
33	2227	HUGUENIN	Ophélie	MG	19 Av G. Clémenceau-33150 CENON	06 13 1 3 12 15		
33	231	JAMBERT	Henri	CARDIO	CH Libourne. Service cardio, BP 199, 33505 LIBOURNE	05 57 50 05 05		
33	2142	LACHIVER	Eric	MG	3, rue Riaud - 33700 MERIGNAC	05 56 96 96 17	05 56 96 96 16	
33	233	LACROIX	Jacques	MG	Les Mallets-33750 MERIGEAN	05.57.24.01.88	06.26.32.87.48	
33	296	LAURENTJOYE	Pascal	CARDIO	98, Av.Libération - 33110 LE BOUSCAT	05 56 42 11 10	05 56 08 39 49	
33	250	MAURICE	Jacques	MG	3, rue Riaud - 33700 MERIGNAC	05 56 96 96 10	05 56 96 96 16	
33	2148	MAUTRAS	Albert	MG	19r de Verdun-33660 St Seurin/l'Isle	05.57.49.63.29	05 57 49 62 29	
33	279	MAZZINI	André *	BIO	4, rue du Pradina - 33250 PAUILLAC	05 56 59 03 27	05 56 59 64 17	
33	247	MONTEAU	Gérard	MG	18 r de l'Esquinet-33150 Andemos	06 86 25 92 68		
33	2226	PATANCION	Stephène	MG	107 Av. Ch. de Gaulle-33260 La teste de Buch	05.56.22.64.66	05.56.22.29.26	
33	249	PICHON	Jean Pierre *	ORL	retraité	06.86.78.14.45		
33	2195	PIERRE	Philippe *	Psy	75 Av. Thiiers - 33100 BORDEAUX	05.56.81.27.00		

Dp t	N° Fed	NOM	Prénom	Spécialité	Adresse prof:	Tel W.	Fax	e-mail
33	251	POSTIS	Jean Paul	MG	175, Av. de la Libération - 33110 LE BOUSCAT	05 56 08 95 55	05 56 42 69 61	
33	253	RAGOT	Patrick	ARE	Polyclinique Jean Villar-Av. Maryse Bastié-33520 BRUGES	05 56 16 41 55	05 56164170	
33	2132	RAUTOU	J-jacques	GASTRO	14,Avenue GALLIENI 33500 LIBOURNE	05 57 74 11 30	05 57 51 99 15	
33	2128	TOMATIS	Jeanne	RADIO	610isement Chanteloseau-33490 Le Pian/Garonne	06 63 32 65 56		
33	2144	URTASUN	Anibal	ORL	29, cours Toumy - 33500 LIBOURNE	05 57 25 06 06	05 57 25 09 37	
33	2207	YACHINE	Mehdi	ORL	75 r. Edouard Herriot-33310 LORMONT	05 40 12 40 85		
40	277	BASTIDE	Pierre	retr.	9 r. Tort-40130 CAPBRETON	05 58 49 30 98		
40	2217	BENZIDI	Samy	MG	1 Allée du hapehot-40530 LABENNE	05 59 45 40 46	05 59 45 78 47	
40	2133	DONNET	Eric	ORL	24, rue Jean Le Bon - 40100 DAX	05 58 58 59 60	05 58 58 59 61	
40	2139	DUVEZIN-CAUBET	Nicole	retr.	Maison Lesclaize, 575, rie de Missou - 40350 MIMBASTE	05 58 97 86 22		
40	2121	DUVEZIN-CAUBET	Pierre	DIAB retr	Maison Lesclaize, 575, rie de Missou - 40350 MIMBASTE	05 58 97 86 22		
40	2188	HELOU	Priscilla	MG	122 Av. J.R. Sougen-40150 HOSSEGOR	05 58 43 52 33		
40	2150	HILTENBRAND	Eric	MG	24 Av. Georges Pompidou - 40130 CAPBRETON	05 58 72 11 90	05 58 72 68 50	
40	2000025	JOURNAUX	Laurent	néd. Milt.	26 r. hameau des Cerisiers - 4020 TARNOS	05 59 50 54 93		
40	234	LABBE	Jacques	MG	178, Av Maréchal Juin - 40600 BISCARROSSE	05 58 78 11 56		
40	2190	LAMAGNERE	Michel	MG	1979 Av Ch DE Gaulle 40510 SEIGNOSSE	05 58 72 81 26		
40	244	MARSAUD	Jean	*	MG	3, rue du Vieux Bourg - 40160 YCHOUX	05 58 82 33 34	
40	2204	PERIE	J. Luc	Gériat.	EMOG-Site V.de Paul- CH de Dax-BRD Côte d'Argent-Brd Y.Dumanoir-BP323-40107 Dax. cedex	05 58 35 63 23	05 58 91 49 13	
40	2165	RONCIN	Valérie	OPH	Ctr Hospitalier -Sce OPH - Brd Y. Dumanoir-4100 DAX	06 79 26 44 02		
40	2164	RONCIN	Eric	Gastro	Centre Hospitalier - Sce gastro-entéro - Brd Y.Dumanoir 40100 DAX	05 58 91 46 52		
40	2158	ROUX	Pascal	MG	690 Allée de Dorade - 40380 MONFORT	05 58 98 60 53	05 58 98 40 12	
46	2110	BRETAGNE	Michel	Gyn	55, rue Gambetta - 46300 GOURDON	05 65 41 01 40	05 65 41 38 03	
47	275	BAUDONNAT	Bruno	MG	53, Bd Edouard Iacour - 47000 AGEN	05 53 66 81 28		
47	274	BLAZY	Michel	GYN. OBS	Clin.St Hilaire - 1, rue Dr et Mme Delmas - 47000 AGEN	05 53 69 97 78	05 53 69 97 80	
47	2135	GALAN	Jean Michel	MG	29 rue Tout y croit 47300 VILLENEUVE LOT	05 53 40 19 69		
47	2143	GARANGER	Thierry	ARE	Clin.Esquiro, 15 rue Pontarique - 47000 AGEN	05 53 47 47 47	05 53 69 26 73	
47	2028	JACQUEZ	Olivier	MG	CHD La Candelie-Cre d'addictologie Pierre Fouquet-47916Agen	05 53 77 67 53		
47	2169	MACKY	Vincent	MG	Cet Médical -3 r. Pasteur- Serignac/Garonne	05 53 68 61 90		
47	2228	MARC	Elisabeth	MG	Ctr Exams Prév.Santé Ag.G. Guinard&4750 BOE	05 53 77 02 50	05 53 96 32 15	
47	2134	MEYNIEU	Alain	MG	Av.Lazare Carnot 47300 VILLENEUVE	05 53 36 70 36	05 53 40 34 33	
47	280	PIEVYSSON	Christian	MG	37 Av. Maréchal Joffre - 47200 MARMANDE	05 53 20 97 97		
47	2130	QUILLET	Christophe	MG	10, rue du Pont 47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT	05 53 41 21 79	05 56 41 52 31	
47	256	SAGUER	Marcel	RHUM.	15, av.de Latte de Tassigny - 47300 VILLENEUVE SUR LOT	05 53 70 04 84	05 53 70 09 33	
47	257	SERRATE	Guy	MG	2, rue Lazare Carnot 47300 VILLENEUVE SUR LOT	05 53 36 70 36		
47	2171	SIMON	Georges	Pneu	1 Bat C. Res Gambetta-61 Brd Ulysse Cassé-47200 Marmande	05 53 20 88 63	idem	
64	2138	ARAGON	François	MG	Rue Théodore d'Arthez - 64120 SAINT PALAIS	05 59 65 77 81	05 59 65 82 09	
64	2183	BADETS	J. Pierre	MG	C2-Res Bellevue-13b Pl. Clemenceau-64200 BIARRITZ	06 09 51 70 59		

Dp t	N° Fed	NOM	Prénom	Spécialité	Adresse prof.	Tel W.	Fax	e-mail
64	2211	<b>BONNEL</b>	Catherine	Psy	Ctr Plongée Pau Océan-Av Hippolyte Taine-64000 PAU	06.32.92.02.77		
64	2151	<b>BOUCHET</b>	Elisabeth	PED	Clinique Capio Belarra-2 r Dr Lafond-64100 Bayonne	05 59 25.69.75	05.40.07.84.11	
64	2145	<b>CAMPAN</b>	Alain	MG	15 Av du Jardin Public 64200 BIARRITZ	05 59 24.97.03	05 59 24.97.67	
64	2141	<b>BOVARD</b>	Dominique	ORL	24 bd Leclerc - 64700 HENDAYE	05 59 20.56.59		
64	226	<b>FOULQUIER</b>	Alain	*	ORL	4 bis, Av de Verdun - 64200 BIARRITZ	05 59 24.72.45	05 59 24.70.16
64	2155	<b>HARAMENDY</b>	Cédric	MG	Chemin Campo Baïta - 64122 URRUGNE	05 59 54.31.07	05 59 54.36.18	
64	2105	<b>LACOUTURE-BORE</b>	Michel	OPH	Villa Régine - 19, Av. de la Marne - 641200 BIARRITZ	05 59 22.56.33	05 59 22.56.45	
64	2136	<b>MASSAL</b>	Christophe	NEURO	389 Bd de la Paix 64000 PAU	05 59 62.36.86	05 59 62.03.53	
64	2186	<b>MOSTEFAI</b>	Yousra	Urg	Urgences - CH Orthez - 64 300 Orthez	05.59.69.70.70		
64	2215	<b>ROBAUX</b>	Marie Aline	ARE	Réa- Ctr Hospit Côte Basque-r de l'intéme J. Loebé-64109 Bayonne	05.59.44.35.92		
64	2222	<b>WARREN</b>	Bertrand	*	MG	128 Av de Montardon-64000 PAU	05.59.62.00.07	
79	2216	<b>CAMUS</b>	Olivier	*	Urg,	SAMU'79 - CH Niort - 79000 NIORT	06.42.41.96.37	
79	2156	<b>CASCAIL</b>	François	MG		Rés. De l'Angélique - 79000 NIORT	05.49.79.16.44	
79	2187	<b>DARGENTON</b>	Ludovic	Urg.		Ctr Hospitalier Georges Renon-79000 NIORT	05.49.78.30	
79	2180	<b>DESRouffet</b>	Jean	MG retr.		2 r. Vieille Ville - 79170 CHIZE	05.49.76.70.80	
79	2196	<b>GACOUGNOLLE</b>	Sylvie	*	Med W	26 r. JF Cail 79000 - NIORT	05.49.06.18.63	
79	2140	<b>MACHECOURT</b>	François	RADIO		213, Av de La Rochelle - 79000 Niort	05.49.06.60.60	
85	221	<b>DORIN</b>	Marc	RADIO	9, ne Bélesbat - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 51 69 23 85		
85	220	<b>MASCLE-DORIN</b>	M.Christine	MG	1 r. Abbé Garreau - 85200 FONTENAY LE COMPTÉ	02.51.69.00.63	02.51.69.70.71	
86	205	<b>BOURCEAU</b>	Jack-Philippe	MG	4 route des Rideaux - 86140 St Genest d'Ambière	05.49.90.08.65		
86	2176	<b>CHAIGNEAU</b>	Véronique	MG	7 Pl. des Aliziers-86550 Mignaloux Beauvoir	05.49.37.92.01	05.49.37.95.80	
86	2153	<b>GUENET</b>	Philippe	MG	18 Pl. de la Cathédrale-86000 POITIERS	05.49.60.44.44	05.59.60.71.12	
86	2106	<b>KARAYAN</b>	Vasken	ARE	DAR CHU Poitiers - 86021 POITIERS	05.49.44.38.95	05.49.44.38.84	
86	2167	<b>Le TARNEC</b>	J. Charles	MG	OMS de POITIERS-22 Pl Ch. De Gaulle-86000 Poiteirs	05.49.88.93.48	06.77.90.14.37	
86	2146	<b>MASSE</b>	Thierry	MG	18 bis Av. Louis Renard - 86000 POITIERS	05.49.41.13.21	05.49.60.88.36	
87	2223	<b>CROS</b>	Olivier	MG	Square Dupuytren-87200 St Junien	05.55.02.27.66	05.55.02.67.91	
86	2212	<b>SCHMIDT</b>	Barbara	*	Dermato	6 La Gde Couture-86450 Leigné les Bois	06.07.30.14.86	
87	2111	<b>JACQUINET</b>	Michel	MG	21,rue Galilée 87100 LIMOGES	05 55 77 74 51	05 55 10 80 18	
87	238	<b>JAMBUT</b>	Philippe	MG	48, rue de Liège - 87000 LIMOGES	05 55 77 51 50	05 55 10 84 20	
87	2115	<b>MOREL</b>	Bertrand	MG	42 avenue de la Révolution - 87000 LIMOGES	05 55 34.52.81		
87	295	<b>PONS</b>	Jean François	MG	132, Av. de Landouge - 87100 LIMOGES	05 55 01 55 54	05 55 50 80 57	





Dp t	N° Fed	NOM	Prénom	Spécialité	Adresse prof:	Tel W.	Fax	e-mail
0	2000022	<b>GHOERS</b>	Fr. Xavier	Med Milit	ESSA- 149 Crs de la Mame - 33000 BORDEAUX	05.56.92.42.55		tél perso 56.94.78.03
18	2000013	<b>GIRARD</b>	Philippe		3 r de la Parcheminerie - 18700 Aubigny Sur Nère	02.69.61.12.25		
	2179	<b>JOIE</b>	Louis	Med Milit	Ctre Mal des Armées - Qu. Baquet BP1008-26032 Valence cedex	04.75.55.58.95		
0	2000014	<b>LEBRET</b>	Yannick	Med Milit	Djibouti			
97	2000013	<b>LEPERE</b>	François		Dispens, De Bandradoua BP104 Mamoudzou 97600 MAYOTTE	02.69.62.14.00		DJIBOUTI
0	2000028	<b>LIONS</b>	Christophe	Méd. Milit.	4 r Paul Gauguin 69500 BRON			
2188		<b>LIONS</b>	Yvelyne	Méd Milit	4 r Paul Gauguin 69500 BRON			
97	2000012	<b>PAILLET</b>	Pierre		BP717 BSPP - 97387 KOUROU Cedex	33.51.59		
0	2000022	<b>PETITIEANS</b>	Fabrice	Méd Milit-ARE	SP85024CHA Bouffard 00812 Armées	00.253.81.66.15		DJIBOUTI
2213		<b>POGNANT-CORNET</b>	Corinne	Méd milit	CMIA Monclar SP8501 00804. Armées	00253 77 36 94		
2158		<b>POUX</b>	J. Michel	Néphro				
0	2000023	<b>PUJUPIN</b>	Marc	ARE Milit	SP85024-00812 ARMÉES - Ctre Hospit des Armées Bouffard	253.35.13.51		DJIBOUTI
0	2000015	<b>RENAUX</b>	Alain	ORU	BP1309 Mamoudzou - 97600 MAYOTTE			
0	2000004	<b>REZETTE</b>	J.Pierre	med trav.	142 Avenue de Grands Prix - 1150 BRUXELLES	32.478.57.49.09		

	2000009	<b>ABOUT</b>	Vincent		61bis r. Rouget de Lisle - 97300 CAYENNE	31.91.11	NAI
	2002178	<b>AIGLE</b>	Luc	MG	Djibouti		
24	2163	<b>AMAT</b>	Elisabeth	BIO, hémato, immuno	80 Av. Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX	05.53.45.52.42	05.53.45.52.41
64	2114	<b>AMBROISE</b>	Denis	ARE	Clinique Lafourcade - 64100 BAYONNE	05.59.52.78.00	
64	2138	<b>ARAGON</b>	François	MG	Rue Théodore d'Arthée, 64120 SAINT PALAIS	05.59.65.77.81	05.59.65.82.09
40	2175	<b>BARBASTE</b>	J.Noel	ARE	Départ. Anest. Ctre Hospitalier-40100 DAX	05.58.91.48.48	
33	201	<b>BARRABES</b>	Michel	MG	Saucats - 33650 LA BREDE	05.56.72.23.01	05.56.72.26.58
33	202	<b>BARRAU</b>	Joël	MG	70, Av. Raymond Poincaré - 33380 BIGANOS	05.56.82.71.05	05.56.82.66.44
40	277	<b>BASTIDE</b>	Pierre	MG	148, Av J. R Sougen - 40150 HOSSEGOR	05.58.43.52.13	05.58.41.72.19
47	275	<b>BAUDONNAT</b>	Bruno	MG	53, Bd Edouard Lacour - 47000 AGEN	05.53.66.81.28	
97	2120	<b>BELLEC</b>	Sophie	MG	DDASS MAYOTTE - BP104 MAYOTTE		
19	2112	<b>BESIERS</b>	Christophe	BIO	12, rue M. Berthelot BP19 - 19101 BRIVES	05.55.74.24.15	05.55.74.18.60
17	203	<b>BIZERE</b>	André	MG	69, rue Jean Jaurès - 17500 ROCHEFORT	05.46.99.22.11	05.46.82.07.81
47	274	<b>BLAZY</b>	Michel	GYN. OBS	Clin. St Hilaire - 1, rue Dr et Mme Delmas - 47000 AGEN	05.53.69.97.78	05.53.69.97.80
	2000001	<b>BONTE</b>	Dominique	Med Milt	19 r Paul Doumer-85000 La Roche/Yon		
64	2151	<b>BOUCHET</b>	Elisabeth	PED	13 Av. Serrano - 64200 BIARRITZ	05.59.22.21.23	05.59.25.72.77
33	2173	<b>BOULAIS</b>	Gilles	MG	2 Chemin des Dames-33260 La Teste de Buch	05.64.42.23.80	05.57.52.84.16
33	2140	<b>BOULET</b>	Jean-Michel	MG	Bat F Rés. du Lac 33000 BORDEAUX	05.56.43.10.36	05.56.29.13.33
86	205	<b>BOURCEAU</b>	Jack-Philippe	MG	4 route des Rideaux - 86140 St Genest d'Ambière	05.49.90.08.65	
33	292	<b>BOURDEL-MARCHASSON</b>	Isabelle	Intermiste	HOPITAL XAVIER ARNOZAN - 33604 PESSAC	05.56.55.65.59	05.56.55.65.60
16	206	<b>BOURRIQUEN</b>	Jean Pierre	MG	Allée Rostand - 16470 St MICHEL	05.45.91.42.25	05.45.91.31.97
33	2154	<b>BOUSCAU-FAURE</b>	Frédéric	ORL	26 Av. Fonceastel - 33700 MERIGNAC	05.57.00.17.10	05.56.47.99.46
24	2166	<b>BOUSQUET</b>	Pierre	MG	10 r. Jules Ferry - 24120 TERRASSON	05.53.50.04.80	05.53.51.88.24
64	2141	<b>BOVARD</b>	Dominique	ORL	15, rue des Allées - 64700 HENDAYE	05.59.20.56.59	
33	289	<b>BOZ</b>	Dominique	PNEUMO	4, rue Ed.Lalane - 33260 LA TESTE	05.56.54.44.35	
46	2110	<b>BRETAGNE</b>	Michel	Gyn	55, rue Gambetta - 46300 GOURDON	05.65.41.01.40	05.65.41.38.03
	2002177	<b>BRETON</b>	Anne Laure	MG	SP8503 Armées - Djibouti		
86	2172	<b>BRINDEJONC</b>	J. Louis	ARE	CH Camille Guérin-r. Dr L. Montagnon-86100 CHATELLERAULT	05.49.02.22.37	05.49.02.22.67
33	207	<b>CALIOT</b>	Philippe	ORL	326 av. Thierry - 33100 BORDEAUX	05.57.77.67.79	05.56.32.92.16
64	2145	<b>CAMPAN</b>	Alain	MG	15 Av du Jardin Public 64200 BIARRITZ	05.59.24.97.03	05.59.24.97.67
79	2156	<b>CASCAIL</b>	François	MG	Rés. De l'Angélisque - 79000 NIORT	05.49.79.16.44	
24	290	<b>CASTELL</b>	Jean-Francois	RADIO	Clinique Francheville - 24004 PERIGUEUX	05.53.53.49.81	
86	2176	<b>CHAIGNEAU</b>	Véronique	MG	24 r. de la Cadoue 86240 SMARVES	05.49.88.52.50	
24	2137	<b>CHARRIER</b>	Liliane	M Urgentiste	C. H. Pengueux Samu, 80 Av. G Pompidou, 24000 PERIGUEUX		
24	209	<b>COGNET</b>	Alain	MG	25, rue des Thermes - 24000 PERIGUEUX	05.53.53.18.29	
0	2000010	<b>CONSTANTIN</b>	Pascal		SP85030 - 815 ARMÉES		idP. 3247
33	271	<b>COUVIN</b>	Patrick	MG	9r. Du 11 nov.1918 - 33560 CARBON BLANC	05.56.06.96.78	05.56.06.87.74
17	211	<b>CREPEAU</b>	Alain	MG	Route de Saint Maigrin, 17520 ARCHIAC	05.46.49.12.11	05.46.49.57.96

24	2163	AMAT	Elisabeth	BIO,hémato, immuno	80 Av. Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX	05.53.45.52.42	05.53.45.52.41
19	215	DALLEGRE	Francis	MG	5, rue de la Prairie - 19200 USSEL	05.55.72.26.11	05.55.96.29.29
33	2177	DARDARE	Eric	ARE	6 et. De Méjac 33270 BOUILLAC ou HIARP	05.56.84.74.47	05.56.84.74.11
	2000020	DARONAT	Jean Marc	MG	BP4G 98600WALLIS et FUTUNA	681.72.02.28	681.72.02.28
0	2000021	DEBON	Philippe	Med Milit	See Mal inter-armées - SP85024 - 00812 ARMEEES		
17	2129	DEDECKER	Philippe		13, rue Saint Pierre - 17100 SAINTES	05.46.74.06.11	
40	2162	DELACROIX	Jean Paul	GYN	49 r. des Ecoles - 40100 DAX	05.58.74.27.27	05.58.90.03.22
0	2000011	DELANDE	Brigitte		276 r. au Bois - 1150 BRUXELLES		
0	2000024	DELL'AQUILA	Bruno		BPI1819 - Djibouti - Rép. De Djibouti	00253.34.41.57	00253.35.27.24
33	2123	DENIS	Marc	PNEUMO	4, rue Ed.Jalane - 33260 LA TESTE	05.56.54.44.35	05.57.52.81.36
79	2180	DESROUFFET	Jean	MG retrait	2 r. Vieille Ville - 79170 CHIZE	05.49.76.70.80	
33	2160	DEVAURE	Yves	GYN	277 r de Turenne BORDEAUX	05.56.81.48.97	05.56.01.20.66
40	2133	DONNET	Eric	ORL	24, rue Jean Le Bon - 40100 DAX	05.58.58.59.60	05.58.58.59.61
24	219	DOOM	Jean Claude	MG	Centre Hospitalier de LANMARY - 24420 ANTONNE	05.53.03.88.88	05.53.03.88.69
85	221	DORIN	Marc	RADIO	9, rue Bélesbat - 85200 FONTENAY LE COMTE	02.51.69.23.85	
	2000026	DURASNEL	philippe	ARE	3T Victoria Hospital, Ministry of health-POBox52-Victoria-Mahé-Seychelle	248.3888.000	248.382510
33	2107	DURETZ	Marc	ARE	Clinique Bordeaux Nord - 13, rue C.Bouher - 33330 BORDEAUX	05.56.43.71.11	05.56.84.98.95
40	2139	DUVEZIN-CAUBET	Nicole		Maison Lesclauze, 575, rte de Missou - 40350 MIMBASTE	05.58.97.86.22	
40	2121	DUVEZIN-CAUBET	Pierre	DIAB	CHG Medecine B Bd Yves du Manoir 40100 DAX	05.58.91.48.90	05.58.91.48.50
17	EYRAUD	Jean	MG		67, av Jean Jaurès, 17560 BOURGEIRANG	05.46.85.21.24	
17	2147	FAVROULT	France	ORL	Ctr ORL, 26 r. du Moulin des Justices, 17138 PUILBOREAU	05.46.00.77.25	05.46.00.77.26
17	2122	FEYDIT	Patrick	MG	4, Av. de la Presqu'ile .17530 ARVERT	05.46.36.41.97	
33	263	FIGUE	Jacques	MG	240, Cours de l'Yser - 33800 BORDEAUX	05.56.91.75.06	
64	226	FOUILQUIER	Alain	ORL	4 bis, Av de Verdun - 64200 BIARRITZ	05.59.24.72.45	05.59.24.70.16
17	2124	FRECHE	Bernard	MG	17, rue Notre Dame 17200 ROYAN	05.46.05.22.24	05.46.05.83.05
47	2135	GALAN	Jean Michel	MG	29 rue Tout y errot 47300 VILLENEUVE LOT	05.53.40.19.69	
47	2143	GARANGER	Thierry	ARE	Clin.Esquirol, 15 rue Pontarique - 47000 AGEN	05.53.47.47.47	05.53.69.26.73
33	227	GARRIGUE	Serge	MG	13, av Lazare Camot, 33590 ST VIVIEN DU MEDOC	05.57.75.09.35	
33	228	GAUCHE	Bernard	ARE	Hopital R.Boulin - 33500 LIBOURNE	05.57.55.34.70	
97	2000020	GHERBI	Nadir		Cet Mal Avicenne - Rés Barakani- 5 de l'Hopital.97600-MAMOUDZOU-May	02.69.61.20.43	02.69.61.29.11
0	2000022	GHOERS	Fr.Xavier	Med Milit	ESSA- 149 Crs de la Marne - 33000 BORDEAUX	05.56.92.42.55	tél perso 56.94.78.03
18	2000013	GIRARD	Philippe		3 r de la Parcheminerie - 18700 Aubigny Sur Nère	02.69.61.12.25	
47	2117	GRASSE	Bernard	MG	13, bis Bd de la Marine - 47300 VILLENEUVE SUR LOT	05.53.40.20.40	
16	2161	GRYNBERG	Henri	Gyn.OBS.	Clin. Ste Marie-42 r. Chaberaud 16000 Angoulême	05.45.69.66.36	05.45.69.67.93
86	2153	GUEINET	Philippe	MG	14 r. Arsène ORILLARD - 86000 PONTIERS	05.49.41.18.17	05.49.52.88.66
33	2157	HA	Jean Christophe	ARE	12 Av de Fonceastel - 33700 Mérignac	05.56.24.94.48	06.08.92.77.25
64	2155	HARAMENDY	Cédric	MG	Chemin Campo Baïta - 64122 URRUGNE	05.59.54.31.07	05.59.54.36.18

24	2163	AMAT	Elisabeth	BIO,hémato, immuno	80 Av. Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX	05.53.45.52.42	05.53.45.52.41
40	2150	HILTENBRAND	Eric	MG	24 Av. Georges Pompidou - 40130 CAPBRETON	05.58.72.11.90	05.58.72.68.50
47	294	ITHIER	Jean-Michel	MG	1, Place Notre Dame - 47530 CASTILLONES	05.53.36.82.88	05.53.36.85.03
47	2028	JACQUEZ	Olivier	MG	49 . Du Pont de Lassale - 47510 BRAX	05.53.77.67.53	
87	2111	JACQUINET	Michel	MG	21,rue Galilée 87100 LIMOGES	05.55.77.74.51	05.55.10.80.18
33	231	JAMBERT	Henri	CARDIO	CH Libourne. Service cardio, BP 199, 33505 LIBOURNE	05.57.50.05.05	
87	238	JAMBUT	Philippe	MG	48, rue de Liège - 87000 LIMOGES	05.55.77.51.50	05.55.10.84.20
	2002179	JOIE	Louis	Med Milit	DLEM-BP44 - 97610 DZAoudzi	02.69.62.83.46	02.69.62.83.45
40	2000025	JOURNAUX	Laurent	méd. Milit.	26 r. hameau des Cerisiers - 4020 TARNOS		
86	2106	KARAYAN	Vasken	ARE	DAR CHU Poitiers - 86021 POITIERS	05.49.44.38.95	05.49.44.38.84
17	236	KLOTZ	Hubert	MG	1 r. des Glycines-17100 SAINTES	05.46.93.69.69	05.46.93.35.24
40	234	LABBE	Jacques	MG	178, Av Marechal Juin - 40600 BISCAROSSE	05.58.78.11.56	
33	2142	LACHIVER	Eric	MG	3, rue Riaud - 33700 MERIGNAC	05.56.96.96.17	05.56.96.96.16
79	235	LACORD	Franck	MG	SAMU 79 Centre Hosp 35, Av St.Jean - 79000 NIORT	05.49.73.95.15	
64	2105	LACOUTURE-BORE	Michel	OPH	Villa Régine - 19, Av. de la Marne - 64200 BIARRITZ	05.59.22.56.33	05.59.22.56.45
33	233	LACROIX	Jacques	MG	1, rue G. Guyemer - 33500 LIBOURNE	05.57.51.22.63	05.57.51.84.42
24	237	LAFFORT	Dominique	GYN/OBS	19, Av. G. Pompidou - 24000 PERIGUEUX	05.53.53.44.68	
47	2119	LAGREZE	Jean Paul	MG	11, Avenue Gaston Carrere - 47110 STE LIVRADE SUR LOT	05.53.01.36.92	
33	296	LAURENTJOYE	Pascal	CARDIO	98, Av.Libération - 33110 LE BOUSCAT	05.56.42.11.10	05.56.08.39.49
19	2125	LAUX	Jean Louis	MG	5 r des Fleurs de la St.Jean - 19200 USSEL	05.55.72.21.70	06.08.45.19.74
17	239	LE ROY	Denis	CARDIO	appt H1 - Res Blauvert - Chem> D'Aja-63340 PALAU de Cerdagne	06.75.75.49.59	05.46.68.47.99
86	2167	Le TARNEC	J. Charles	MG	EFS 350 Av. Jacques CŒUR 86000 PONIERS	05.49.61.57.00	
0	2000014	LEBRET	Yannick	Med Milit	Djibouti		
17	282	LEBRETON	Jean Luc	MG	17750 ETAULES	05.46.36.41.07	
79	2159	LEBRETON	J.François	MG	Cet Le Fresneau-13 r. Lavergne-79300 BRESSUIRE	05.49.65.00.38	05.49.74.15.25
17	273	LEBRUN	Bernard	RADIO	Clinique Pasteur - 17200 ROYAN	05.46.05.99.59	05.46.05.99.59
97	2000013	LEPERE	François		Dispers. De Bandradoua BP104 Mamoudzou 97600 MAYOTTE	02.69.62.14.00	
79	2140	MACHECOURT	François	RADIO	213, Av de La Rochelle - 79000 Niort	05.49.06.60.66	05.49.06.60.60
47	2169	MACKY	Vincent	MG	Cet Médical -3 r. Pasteur- Sérignac/Garonne	05.53.68.61.90	
23	270	MANCINI	Jean Marc	MG	55, Av du Berry - 23000 GUÉRET	05.55.52.71.07	05.55.81.95.37
40	244	MARSAUD	Jean	MG	3, rue du Vieux Bourg - 40160 YCHOUX	05.58.82.33.34	
40	2027	MARSAUD	Pierre	MG	5 R. Vieux Bourg-40160 YCHOUX	05.58.82.35.92	05.58.82.37.50
85	220	MASCLÉ-DORIN	M.Christine	MG	1 r. Abbé Garreau - 85200 FONTENAY LE COMPTÉ	02.51.69.00.63	02.51.69.70.71
64	2136	MASSAL	Christophe	NEURO	389 Brd de la Paix 64000 PAU	05.59.62.36.86	05.59.62.03.53
86	2146	MASSE	Thierry	MG	18 bis Av. Louis Renard - 86000 PONIERS	05.49.41.13.21	05.49.60.88.36
33	250	MAURICE	Jacques	MG	3, rue Riaud - 33700 MERIGNAC	05.56.96.96.10	05.56.96.96.16
33	2148	MAUTRAS	Albert	MG	8 Le Sable - 33660 PUYNORMAND	05.57.49.78.08	05.57.49.62.29
33	279	MAZZINI	André	BIO	4, rue du Pradina - 33250 PAUILLAC	05.56.59.03.27	05.56.59.64.17

24	2163	AMAT	Elisabeth	BIO, hémato, immuno	80 Av. Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX	05.53.45.52.42	05.53.45.52.41
47	2134	MEYNIEU	Alain	MG	Av. Lazare Carnot 47300 VILLENEUVE	05.53.36.70.36	05.53.40.34.33
40	268	MICHEL	Jean Claude	Angiologie	3558 Av de Camençx-40 000 M <sup>t</sup> de Marsan	05.58.75.22.44	06.67.11.50.78
33	247	MONTEAU	Gérard	MG	18 r de l'Esquinez-33150 Andemus	06.86.25.92.68	
87	2115	MOREL	Bertrand	MG	53, avenue de la Révolution - 87039 LIMOGES Cedex	05.55.34.52.53	05.55.32.77.04
24	281	NERCAMP-ROUMY	Catherine	MG	Espace Agora - 24750 BOULAZAC	05.53.35.73.45	05.53.35.73.49
64	272	NIDERPRIM	Jean Pierre	ARE	15, av Mohernando, 64200 BIARRITZ	05.59.52.78.00	
33	285	NIEU TO	Santiago	MG	Res Pontet Pascal - rue Paul Eluard - 33600 PESSAC	05.56.45.24.66	
97	2000012	PAISSERT	Pierre		BP717 BSPP - 97387 KOUROU Cedex	33.51.59	
17	2168	PAUTEL	J. François	Onco	See Oncologie-CH La Rochelle- r. Dr Schweitzer-17019 La Rochelle cedex	05.46.45.88.67	05.46.45.88.68
24	286	PARIS	Jean Michel	M.TRAV	1, rue du Jardin Public -24000 PERIGUEUX	05.53.53.44.49	
17	2170	PARLIER (de)	Philippe	MG	94 Bd Albert 1er -17200 ROYAN	05.46.05.47.23	05.46.08.01.03
17	2116	PERROT	Jean Pierre	CARDIO	CARDIOCEAN La Touillière - 17138 PUILBOREAU	05.46.68.47.00	05.46.68.47.99
0	2000022	PETITJEANS	Fabrice	Méd Milit-ARE	SP85024CHA Bouffard 00812 Armées	00.253.81.66.15	DJIBOUTI
47	280	PRESSON	Christian	MG	37 Av. Maréchal Joffre -47200 MARMANDE	05.53.20.97.97	
33	249	PICHON	Jean Pierre	ORL	33, Av.des Charmilles - 33600 PESSAC	05.56.45.48.74	05.56.45.63.26
40	2165	PONCIN	Valérie	OPH	107 Impasse de Garancs- 40350 POUILLON	05.58.55.92.74	
40	2164	PONCIN	Eric	Gastro	Centre Hospitalier - See gastro-entéro - 40100 DAX	05.58.91.46.52	
87	295	PONS	Jean François	MG	132, Av. de Landouge - 87100 LIMOGES	05.55.01.55.54	05.55.50.80.57
33	251	POSTIS	Jean Paul	MG	175, Av. de la Libération - 33110 LE BOUSCAT	05.56.08.95.55	05.56.42.69.61
0	2000023	PUTDUPIN	Marc	ARE Milit	SP85024-00812 ARMÉES - Ctre Hospit des Armées Bouffard	253.35.13.51	DJIBOUTI
47	2130	QUILLET	Christophe	MG	10, rue du Pont 47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT	05.53.41.21.79	05.56.41.52.31
33	253	RAGOT	Patrick	ARE	Polyclinique Les Cèdres Av. de l'Abouette - 33700 MERIGNAC	08.26.30.38.00	05.56.47.64.20
33	2132	RAUTION	J-jacques	GASTRO	14, Avenue GALLIENI 33500 LIBOURNE	05.57.74.11.30	05.57.51.99.15
0	2000015	RENAUX	Alain	ORL	BP1309 Mamoudzou - 97600 MAYOTTE		
17	2100	REVERSAC	Philippe	MG	17, Place du Marché - 17400 ST JEAN d'ANGELY	05.46.59.06.14	05.46.59.05.18
0	2000004	REZETTE	J.Pierre	med trav.	26 Av des Eperviers - 1150 BRUXELLES	19.77.06.11	
40	2158	ROUX	Pascal	MG	690 Allée de Dorade - 40380 MONFORT	05.58.98.60.53	05.58.98.40.12
47	256	SAGUER	Marcel	RHUM.	15, av. de Latte de Tassigny - 47300 VILLENEUVE SUR LOT	05.53.70.04.84	05.53.70.09.33
86	2108	SAPANET	M	STOMALEGI	Hôp. J. Bernard - BP 577 - 86021 POITIERS CEDEX	05.49.44.44.47	05.49.44.41.32
47	257	SERRATE	Guy	MG	2, rue Lazare Carnot - 47300 VILLENEUVE SUR LOT	05.53.70.06.89	
16	2152	SIMON	Philippe	Chir	Ctr Hospit- 15 r de l'Hopital - BP71 - 16700 RUFFEC	05.45.29.50.80	05.45.29.50.88
47	2171	SIMON	Georges	Pneuo	71 Av. J. Jaurès-47200 MARMANDE	05.53.20.88.63	idem
17	259	THERME	Gérard	MG	10 rue de la Rochelle- l'Houmeau - 17137 NIEUL SMER	05.46.50.90.05	
33	2128	TOMATIS	Jeanne	RADIO	237, chemin de l'oustaalade 33850 LEOGNAN	05.56.85.55.79	
33	2144	URTASUN	Anibal	ORL	29, cours Tonny - 33500 LIBOURNE	05.57.25.06.06	05.57.25.09.37
47	2174	VANDIERDONCK	Sophie	Med W	See Santé au Travail-ZI du Roy-47300 Vileneuve/Lot	05.53.40.22.00	05.53.40.16.76
					Livre des Médecins Fédéraux au 03.02.08		
							MEDECINS EXTRA-TERRITORIAUX





## AUTORISATION PARENTALE OU TUTÉLAIRE

Je soussigné€ (nom, prénom) : .....

Agissant en qualité de :  Père  Mère  Tuteur

Autorise mon enfant (nom, prénom) : .....

A pratiquer la plongée sous-marine en scaphandre autonome au sein du Club S.A.M.  
SUBAQUATIQUE, en piscine ou en milieu naturel.

Je déclare d'autre part avoir connaissance des risques liés à cette activité et autorise les responsables du club à prendre toutes mesures nécessaires dans le cadre de cette pratique.

Fait à ..... Le ..... Signature



## AUTORISATION PARENTALE OU TUTÉLAIRE

Je soussigné€ (nom, prénom) : .....

Agissant en qualité de :  Père  Mère  Tuteur

Autorise mon enfant (nom, prénom) : .....

A pratiquer la plongée sous-marine en scaphandre autonome au sein du Club S.A.M.  
SUBAQUATIQUE, en piscine ou en milieu naturel.

Je déclare d'autre part avoir connaissance des risques liés à cette activité et autorise les responsables du club à prendre toutes mesures nécessaires dans le cadre de cette pratique.

Fait à ..... Le ..... Signature

**SAM MERIGNAC**  
**Section Subaquatique**  
**REGLEMENT INTERIEUR**

**Note liminaire**

L'association dénommée Sport Athlétique Mérignacais a pour objet principal de permettre de développer et d'animer les disciplines sportives désirant se regrouper au sein de cette association.

Elle a été agréée le 18 juillet 1950, sous le numéro 10 288 et déclarée à la Préfecture de la Gironde le 4 Février 1972.

Elle a seule existence légale et la capacité juridique tant au regard des Pouvoirs Publics que vis à vis des tiers.

Elle est représentée en toutes actions par le Bureau de son Comité Directeur.

Elle est affiliée aux Fédérations Françaises et éventuellement aux Fédérations affinitaires régissant les disciplines pratiquées par ses différentes sections.

Dans le cadre des statuts, elle délègue à ses sections la plus large autonomie de gestion, tant sportive qu'administrative et en contrôle l'usage.

Elle sera désignée dans le corps de ce règlement par son sigle S.A.M.

**ADMINISTRATION**

**1. OBJET**

1.1. Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de la section Subaquatique du Club omnisports S.A.M. (Sport Athlétique Mérignacais) dont la section fait partie intégrante.

Ce règlement est compatible avec les statuts de la FFESSM, fédération à laquelle la section est affiliée. Il est rappelé ici que la section subaquatique, section du SAM, a pour objet principal de permettre de développer et d'animer les activités subaquatiques loisirs.

1.2. Le règlement intérieur est adopté en Assemblée Générale réunie sur proposition du Bureau ou de 25 % des adhérents de la section.

Toute modification à celui-ci doit faire l'objet d'une communication inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Le Président de la section est chargé d'assurer la publicité de ce document qui doit au minimum être affiché dans un endroit où il peut être consulté par tous les membres de la section.

**2. ADHESION :**

2.1. Tout adhérent à la section SUBAQUATIQUE doit être licencié à la FFESSM et couvert par une assurance individuelle. A cela s'ajoutent les adhésions au SAM OMNISPORTS et à la section SUBAQUATIQUE.

2.2. Toute personne qui dépasse les 20 ans de présence cumulés au sein de la section, peut postuler auprès du Conseil des Anciens pour l'intégrer. Le Conseil des Anciens est garant de la continuité de l'activité dans le respect de l'article 1-1 du présent règlement intérieur.

2.3. Il existe 3 catégories d'adhésions :

- Première adhésion
- Renouvellement d'adhésion
- Adhésions pour Conseil des Anciens, Membres du Bureau, Encadrants, et Équipe Matériel.

Chaque année le montant des adhésions sera voté en Assemblée Générale sur proposition du Bureau.

2.4. Tout membre de la section, sur proposition du Bureau et/ou du Conseil des Anciens et après validation de l'Assemblée Générale, pourra être nommé Membre d'Honneur. Il se verra offert la gratuité des adhésions.

2.5. Tout Président ayant au moins 4 ans de présidence cumulées et arrivé normalement en fin de mandat sera proposé comme membre d'honneur.

2.6. Pour pratiquer l'activité en piscine et/ou en milieu naturel, l'adhérent s'engage à être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication en cours de validité.

2.7. La qualité d'adhérent se perd :

- par la démission
- pour non paiement de la cotisation
- par la radiation prononcée par le Comité Directeur du club omnisports sur proposition du Bureau de la section pour motif grave, l'intéressé devant être entendu préalablement
- par la radiation prononcée par l'administration de la Jeunesse et des sports, ou par la fédération (FFESSM) cf. art 5 des statuts du S.A.M.

### **3. GESTION**

3.1. La section est administrée par un Bureau qui a qualité pour prendre toutes dispositions utiles à la bonne marche ordinaire.

3.2. Le Bureau gère la section :

- dans la mesure des moyens qui lui sont attribués en conformité avec le budget préalablement voté en Assemblée Générale et approuvé par le Comité Directeur.
- sans pouvoir en aucun cas excéder les limites d'autonomie fixées par le Comité Directeur.

3.3. Les décisions du Bureau sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, soit à mains levées, soit, si l'un des membres le demande, à bulletin secret.

En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

3.4. Pour être valablement constitué, et pour pouvoir délibérer, le Bureau doit :

- réunir au moins la moitié de ses membres, dont le Président.
- avoir été convoqué pour une date, une heure et un lieu déterminé.

NB : La seule présence, en un lieu quelconque de la majorité des membres du Bureau, ne constitue pas une réunion régulière de celui-ci.

Toutefois, si la totalité des membres en prend la décision à l'unanimité, ce rassemblement pourra constituer une réunion régulière du Bureau dont il sera fait mention expresse dans le procès verbal.

3.5. Chaque réunion du Bureau fait l'objet d'un procès verbal dont la consultation doit être possible par tous les membres de la section. Le Secrétaire du Bureau est chargé de la rédaction ainsi que de la publicité de celui-ci.

#### **4. COMPOSITION du BUREAU**

4.1. La section est administrée par un Bureau composé, au minimum, de 3 (trois) membres :

- un (ou une) Président
- un (ou une) Trésorier
- un (ou une) Secrétaire

Et au maximum de 5(cinq) membres supplémentaires dont un (ou une) « chargé(e) de la communication » soit un total de 8 (huit)

4.1.1. Les membres du bureau sont élus pour 4 ans (Olympiade), renouvelables par  $\frac{1}{4}$  tous les ans.

4.2. Les fonctions de membre du Bureau sont assurées bénévolement, et sont incompatibles avec :

- une fonction de dirigeant dans un autre club sportif affilié à la FFESSM
- une rémunération reçue de l'association, d'une autre société ou d'un tiers quelconque à raison d'activité sportives subaquatique, au titre de dirigeant, organisateur, ou éducateur.

4.3. Le Président

- Il dirige la politique sportive générale de la section, en accord avec son Bureau, dans le cadre des principes généraux définis par le Comité Directeur du S.A.M.

- Il représente la section au Comité Directeur où il a voix délibérative. En cas d'empêchement, Il doit s'y faire représenter par un membre du Bureau dont le nom sera communiqué au Comité Directeur.
- Il réunit le Bureau au moins 6 fois par saison sportive et en fixe l'ordre du jour.
- Il ordonne les dépenses dans le cadre du budget annuel validé par le Comité Directeur du S.A.M.
- Il est responsable des finances de la section.
- Il est seul à avoir qualité pour déposer ou tirer toutes sommes à la trésorerie générale.
- Il peut donner délégation au Trésorier pour effectuer ces opérations
- Il peut ouvrir un compte bancaire, après accord écrit du Bureau du Comité Directeur.
- Il convoque les assemblées générales de la section, et en fixe l'ordre du jour.
- Il peut être assisté par un (ou plusieurs) Vice-président qui le remplace, en cas d'empêchement, dans le cadre de la délégation accordée.
- Il peut nommer un Président Adjoint qui le remplace en cas d'absence prolongée.

#### 4.4. Le Trésorier

- Il tient la trésorerie détaillée de la section dans les formes réglementaires, et règle les dépenses de la section, dans le cadre du budget ordinaire et des ordonnancements décidés par le Président
- Il veille à la rentrée des adhésions
- Il peut conserver un minimum de liquidités pour régler les dépenses courantes.
- Il rend compte de l'état des finances à chaque réunion de Bureau.
- Il adresse tous les deux mois un bilan financier actualisé au Trésorier Général du S.A.M.

#### 4.5. Le Secrétaire

- Il assure les opérations de liaison et de publicité au sein de la section.
- Il convoque les réunions du Bureau, en accord avec le Président
- Il assure la rédaction du procès verbal des réunions du Bureau, et veille à la publicité de celui-ci
- Il assure la rédaction du procès verbal de l'Assemblée Générale de la section, et veille à la publicité de celui-ci

- Il tient à jour les registres des membres de la section qu'il transmet au S.A.M.
- Il assure la délivrance des licences, après avoir contrôlé la validité des documents remis par les différents membres

#### 4.6. Communication

- 4.6.1. Un membre, au minimum, du Bureau sera en charge de la Communication
- 4.6.2. Le ou les chargés de la communication mettront à la disposition des adhérents de la section :
  - un livret annuel d'informations sur la section
  - des tableaux d'information
  - le site Internet SAM Sub actualisé
  - le journal du SAM comportant un article relatif à l'activité
- 4.6.3. Le responsable de la communication recueille et diffuse toutes les informations ayant trait à l'activité de la section.

4.7. D'autres membres du Bureau peuvent être chargés par le Président de missions particulières

### 5. FORMATION

- 5.1. Dans le cadre de l'activité de la section, le Bureau peut faire appel aux compétences des responsables de commissions (RC.).
- 5.2. Les Responsables de Commissions (RC.) peuvent :
  - Sur invitation du Président, assister aux réunions du Bureau, ou demander à être entendu par le Bureau pour :
    - Exposer les problèmes techniques ou pratiques qu'ils désirent voir étudier.
    - Prendre connaissance des directives générales prise par le Bureau, et discuter avec lui des implications qui en découlent.
    - En principe, ils n'assistent aux réunions du Bureau que sur les questions de l'ordre du jour qui les concerne, sauf décision contraire du Président.
    - Ils n'ont pas voix délibérante.
  - Dans le cadre de leur activité de formation, lors d'organisation d'évènements nécessitant la mise en jeu de sommes assez conséquentes, ils peuvent faire une demande de subvention auprès du Bureau. Celle-ci devra être justifiée par écrit, et parvenir au Bureau suffisamment à l'avance pour permettre son étude.
- 5.3. Les encadrants peuvent bénéficier d'indemnités ou de remboursement, dont le montant est fixé par le Bureau, dans le cadre du budget de la section.

## 6. ASSEMBLEES GENERALES

- 6.1. La section tient une Assemblée Générale Ordinaire annuelle.
- 6.2. Sa convocation est à l'initiative du Bureau qui en fixe la date, le lieu ainsi que l'Ordre du jour.
- 6.3. Les membres sont informés : par convocation individuelle envoyée au moins 15 jours avant la date fixée, dans les mêmes conditions de délai par convocation affichée au Bureau du Secrétariat Général du SAM ainsi que sur les lieux d'activité de la section, le Secrétaire a la charge de cette publicité.
- 6.4. L'ordre du jour doit être déposé au Bureau du Comité Directeur 21 jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.
  - 6.4.1. Il comporte obligatoirement les points suivants :
    - le rapport moral sur l'activité de la section, effectué par le Secrétaire.
    - le rapport financier de l'exercice, effectué par le Trésorier.
    - l'allocution du Président.
    - les questions diverses qui ont été adressées par écrit au Bureau dans les délais prescrits.
    - les élections avec indication des postes à pourvoir.
  - 6.4.2. Il précise les conditions et formalités à remplir pour être candidat au Bureau (cf. 8<sup>o</sup> partie).
- 6.5. Le Bureau peut convoquer à une Assemblée Générale Extraordinaire pour statuer sur un point précis, en cours de saison.
  - 6.5.1. Le système de convocations est le même que pour l'Assemblée Générale Ordinaire.
  - 6.5.2. L'ordre du jour ne fera apparaître que le seul point ayant nécessité la tenue de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

## 7. TENUE des ASSEMBLEES GENERALES

- 7.1. Le Président, assisté du Bureau, déclare l'Assemblée Générale ouverte, et fait procéder au pointage nominatif des membres de la section présents.
 

Ayant proclamé le nombre de membres présents, il constate que le quorum (cf. 8<sup>o</sup> partie) est atteint ou non.

  - 7.1.1. Si le quorum est atteint, l'assemblée se déroule selon les règles définies ci-dessous.
  - 7.1.2. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale se tiendra à quinzaine, et pourra valablement délibérer quelque soit le nombre de membres présents. Les convocations sont individuelles, par lettres et envoyées au moins 8 jours avant la date de la nouvelle assemblée.

La convocation devra mentionner l'ordre du jour, et indiquer que la première assemblée n'a pas réuni le quorum.

7.2. Il donne la parole au Secrétaire pour le rapport moral, et propose son adoption sans délibération à mains levées.

Il dénombre :

- les voix pour
- les voix contre
- les abstentions

7.3. Il donne la parole au Trésorier pour le rapport financier. Le rapport financier est soumis aux mêmes procédures que définies au 7.2.

7.4. Il prononce son allocution qui n'est soumise à aucune formalité d'adoption.

7.5. Il donne la parole aux différents responsables de commissions (RC).qui présentent leur bilan annuel et leur projets pour la saison suivante.

7.6. Sont évoquées, en premier lieu, et mises en discussion, les questions diverses qui sont inscrites à l'ordre du jour ; ensuite, seulement la parole sera donnée aux interpellateurs éventuels.

7.6.1. Il ne peut être procédé à un vote sur les questions diverses, sauf si la question a été explicitement inscrite à l'ordre du jour, et mentionnée sur les convocations.

7.7. Il fait procéder aux opérations de vote.

7.7.1. Par dérogation aux règles habituelles, des questions diverses peuvent être appelées en discussion pendant le dépouillement.

7.7.2. Après le dépouillement, le Président proclame les résultats du vote, en précisant le nombre de voix recueillies.

7.7.3. Il déclare élus, dans la limite du nombre de sièges à pourvoir, les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix et, au minimum, la majorité absolue des suffrages exprimés.

7.7.4. Au cas où la totalité des sièges ne serait pas pourvue lors de ce vote, il sera, sur le champ procédé à un second tour pour les sièges restants à pourvoir.

7.7.5. Aucune candidature nouvelle ne peut être prise en considération.

7.7.6. Les conditions d'éligibilité sont les mêmes qu'au premier tour.

7.8. Le Président Général du SAM ainsi que les membres du Bureau du Comité Directeur, ont qualité pour assister aux assemblées générales de la section

7.9. Le Bureau peut inviter toute personne de son choix à assister à l' A.G.

7.10.Dès que l'ordre du jour est épuisé, le Président prononce la clôture de l'Assemblée, et mention en est faite au procès verbal.

Copie de celui-ci est adressé dans les 8 jours qui suivent l'Assemblée au Secrétariat général du S.A.M.

#### 7.11. Première réunion du Nouveau Bureau

- Cette réunion peut avoir lieu immédiatement après la clôture évoquée en 7.10
  - Les membres du Bureau se réunissent et élisent le Président,
  - Le nouveau Bureau est constitué
  - Si les conditions sont remplies le Bureau propose le Président sortant comme Membre d'Honneur.
  - Le nouveau Président :
    - réunit de nouveau l' A.G.
    - présente le nouveau Bureau
    - éventuellement propose la nomination du nouveau Membre d'Honneur
  - Le nouveau Secrétaire rédige le premier procès verbal de la nouvelle saison.
- Copie de celui-ci est adressé dans les 8 jours qui suivent l'Assemblée au Secrétariat général du S.A.M.

### 8. ELIGIBILITE - ELECTIONS – QUORUM

#### 8.1. Eligibilité

##### 8.1.1. Pour être éligible au Bureau de la section, il faut :

- être membre de la section depuis plus de 6 mois au jour de l'élection
- être en règle à l'égard de la trésorerie
- être âgé de 18 ans au jour de l'élection
- jouir de ses droits civils et politiques
- ne pas être soumis aux conditions restrictives de l'article 4.2 ci dessus
- avoir fait acte de candidature, par écrit, auprès du Président, 24 heures au moins avant la date de l'Assemblée Générale

##### 8.1.2. Pour être électeur, il faut :

- être membre de la section depuis plus de 6 mois au jour de l'élection
- être en règle à l'égard de la trésorerie être âgé de 16 ans révolus au jour du vote jouir de ses droits civils.

#### 8.2. Elections

##### 8.2.1. Seuls les membres de la section présents peuvent voter.

##### 8.2.2. Les votes par procuration et par correspondance ne sont pas autorisés.

##### 8.2.3. Sont déclarés élus, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

#### 8.3. Quorum

Pour que l'assemblée puisse valablement délibérer, elle doit réunir 25% du nombre des membres de la section

### 9. LITIGES et DISSOLUTION

9.1. En cas de litiges survenant au sein de la section et non susceptibles d'être réglés par son Bureau :

Le Président de section ou le Bureau, saisirait le Conseil des Anciens, qui prendrait toutes décisions utiles sur la suite à donner.

9.2. En particulier, dans le cas où le Bureau serait dans l'incapacité d'administrer la section, le Conseil des Anciens aurait qualité pour :

- Le constater et en prendre acte ;
- Tenir informé le Comité Directeur afin que celui-ci prononce la dissolution du Bureau ;
- Convoquer une Assemblée Générale de la section en vue de nommer un nouveau Bureau.

## **FONCTIONNEMENT DE LA SECTION**

### **10. PRATIQUE DE L'ACTIVITE**

10.1. La section propose des moyens pour développer et améliorer la pratique de l'activité subaquatique loisir auprès de ses adhérents.

10.2. Les moyens mis à disposition sont :

- des lieux adaptés à la pratique
- un encadrement en fonction des disponibilités, adapté aux besoins
- des sorties dans le milieu
- la possibilité de participer à des commissions fédérales.

10.3. La pratique de chaque activité au sein de la section doit se conformer aux règles de la commission fédérale correspondante.

10.4. Chaque création de nouvelles activités fera l'objet d'un projet inscrit à l'ordre du jour de l'AG et soumis à son approbation.

10.5. Chaque commission est constituée de l'ensemble de ses encadrants. Elle élit un responsable chargé de présenter annuellement un bilan et un projet à l'AG et d'assurer la liaison avec le Bureau.

10.6. La fonction d'encadrant est définie dans les textes officiels en vigueur relatifs à l'activité SUBAQUATIQUE.

10.7. Le calendrier des sorties des différentes commissions doit être programmé en concertation entre les responsables de commissions. Il sera remis au Bureau afin d'être entériné.

### **11. ACCES PISCINE :**

11.1. Seuls les adhérents de la section sont autorisés à fréquenter les lignes d'eau affectées à la section SUBAQUATIQUE.

11.2. Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

11.3. Un calendrier prévisionnel désigne pour chaque séance piscine un directeur de plongée.

11.4. L'activité ne peut avoir lieu qu'en la présence d'un directeur de plongée.

## **12. PERIODICITE DE L'ACTIVITE**

L'activité de la section est annuelle dans le cadre des règles définies dans le présent règlement et suivant le calendrier des différentes commissions.

## **13. MATERIEL**

13.1. La Réglementation concernant l'utilisation des locaux et du matériel doit être respectée.

13.2. Le Bureau valide parmi les candidats volontaires un Responsable MATERIEL titulaire du NIVEAU IV minimum + T I V (ou s'engageant à le passer dans l'année).

13.3. Le Responsable présente au Bureau son équipe formée pour une année et son organisation, l'affiche et veille à son application.

13.4. L'équipe est chargée d'assurer la maintenance, directement ou indirectement, de l'ensemble du matériel de la section et de le mettre à disposition des adhérents dans le cadre des activités définies au chapitre 10 : « PRATIQUE DE L'ACTIVITE »

13.5. Le matériel des adhérents ne sera pas entretenu par l'équipe MATERIEL, hors Inspection Visuelle des blocs personnels enregistrés au niveau de la section.

13.6. L'accès au local MATERIEL n'est autorisé qu'avec l'accord et en présence d'un membre de l'équipe MATERIEL ou du Président.

## **OBSERVATIONS GENERALES**

- a) en cas de contradiction entre un article du présent règlement intérieur et les termes des statuts du SAM, c'est ce dernier texte qui ferait foi, a moins que la présente rédaction ne soit plus restrictive ou contraignante
- b) en cas d'erreur ou d' omission dans le présent règlement c' est le texte des statuts du SAM qui serait appliqué

*Le présent règlement a été présenté et approuvé :*

*Lors de l'Assemblée Générale de la Section Subaquatique du vendredi 10 mars 2006.*

*Lors du Comité Directeur du S.A.M. du : .....*

*Fait à Mérignac le : .....*

*Le Président de la Section Subaquatique Le Président Général du S.A.M.*

*Jean-François ELAYADI Jean BOISSEAU*